



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 14-17 novembre 2022

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 7 octobre 2022

WFP/EB.2/2022/6-F/Add.1

Original: anglais

Rapports d'évaluation

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour la République kirghize (2018-2022)

Contexte

1. Le présent document fait état de la réponse apportée par la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour la République kirghize pour 2018-2022.
2. L'objet de l'évaluation était de déterminer le positionnement stratégique du PAM, sa contribution à la réalisation des effets directs, le degré d'efficacité de la mise en œuvre et les facteurs expliquant les résultats obtenus. Une méthode mixte fondée sur une approche théorique a été employée pour répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, de manière à guider l'établissement du prochain PSP, en se fondant sur les cinq axes de changement définis par le PAM dans son approche institutionnelle du renforcement des capacités des pays, élaborée environ à la même période que le PSP évalué.
3. L'évaluation reposait sur une analyse de données, de documents et des vues d'un large éventail de parties prenantes internes et externes du PAM, y compris des bénéficiaires. Elle a été réalisée de juin 2021 à février 2022 et a porté sur la stratégie, les interventions et les systèmes du PAM en République kirghize.
4. L'évaluation a donné lieu à six recommandations, chacune étant associée à des recommandations subsidiaires plus détaillées. Quatre des recommandations principales étaient stratégiques et deux étaient opérationnelles. La mise en œuvre des recommandations incombera principalement au bureau du PAM en République kirghize, avec l'appui du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et du Siège. Les recommandations devraient permettre de régler un certain nombre de problèmes clés liés au positionnement stratégique, à la cohérence et à la constitution d'un corpus de données factuelles.

Coordonnateurs responsables:

M. K. Nakai
Directeur de pays
courriel: kojiro.nakai@wfp.org

M. J. Aylieff
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: john.aylieff@wfp.org

5. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires formulées à l'issue de l'évaluation. Y sont présentés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et les délais de mise en œuvre des recommandations. Dans certains cas, le bureau de pays a accepté les recommandations mais a procédé à des ajustements des délais proposés pour leur mise en œuvre, afin de garantir la cohérence et l'harmonie des activités menées.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Échéance: juin 2023</p> <p>Recommandation 1: Internalisation, adaptation et cohérence. Lors de l'élaboration du prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait consolider le cadre conceptuel global et ceux relatifs aux effets directs stratégiques, en particulier concernant le renforcement des capacités du pays. Il devrait aussi établir des liens plus clairs entre les effets directs stratégiques pour améliorer la cohérence interne du plan stratégique de pays et favoriser l'accroissement des contributions aux résultats à long terme en matière de développement.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Axée sur l'intégration et la cohérence d'ensemble, y compris avec les partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies, cette mesure est étroitement liée à l'application des recommandations 3 et 6.</p>		Bureau de pays (bureau régional et bureau du coordonnateur résident)	Juin 2023
<p>1.1 Élaborer un cadre conceptuel global pour tout le plan stratégique de pays en s'appuyant sur les théories du changement propres à chaque effet direct stratégique et établir des liens plus clairs entre les effets directs stratégiques, en les reliant sur le plan conceptuel par un axe de contributions à la réalisation des objectifs de développement durable.</p> <p>Degré de priorité: élevé (octobre 2022)</p>	Bureau de pays (Division des programmes – action humanitaire et développement et bureau régional)	La recommandation est acceptée.	L'évaluation ayant conclu que les liens entre effets directs stratégiques étaient le plus souvent de circonstance, les activités portant sur les grandes orientations et le renforcement des capacités occupent une large place dans le PSP pour 2023-2027, qui est inspiré du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le Plan-cadre de coopération) et pour lequel une théorie du changement globale et des théories du changement propres à chaque effet direct du PSP ont été définies. Parmi les divers moyens d'assurer un impact figurent l'établissement de liens clairement définis entre les effets directs		Achevée en septembre 2022

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			du PSP et les contributions à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qui faciliteront la mise en œuvre d'activités conjointement avec les partenaires de développement.		
<p>1.2 Mettre à jour la stratégie de renforcement des capacités du pays en s'appuyant sur une évaluation documentée des lacunes de capacités et intégrer la stratégie dans l'ensemble du portefeuille de pays.</p> <p>Degré de priorité: élevé (octobre 2022)</p>	<p>Bureau de pays (Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays et Unité chargée du renforcement des capacités des pays)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le PAM a contribué à la formulation du programme national de développement et à l'élaboration du Plan-cadre de coopération afin de s'attaquer aux problèmes ayant donné lieu à cette recommandation subsidiaire. Les évaluations ultérieures des lacunes en matière de capacités sectorielles, notamment au moyen de l'utilisation de l'instrument de diagnostic de base s'agissant de la protection sociale, les évaluations réalisées conjointement par les organismes ayant leur siège à Rome et les évaluations du mouvement Renforcer la nutrition ont éclairé l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités du pays envisagée en combinaison avec l'application de la recommandation 6 et à laquelle il sera mis la dernière main au deuxième trimestre de 2023.</p>		<p>Compte tenu des activités en cours, le bureau de pays compte achever la mise en œuvre de cette recommandation en juin 2023 plutôt qu'en octobre 2022, échéance initialement proposée.</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.3 Examiner la structure organisationnelle et la dotation en personnel du bureau de pays pour recenser les lacunes et établir des approches permettant de renforcer les compétences du bureau de pays en matière de problématique femmes-hommes, d'adaptation aux changements climatiques et de renforcement des capacités des pays, à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique de pays.</p> <p>Degré de priorité: élevé (juin 2023)</p>	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée.	<p>Conformément aux lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, l'élaboration du Plan-cadre de coopération (et du PSP du PAM, qui s'y intègre) s'est appuyée sur une évaluation des capacités de l'équipe de pays des Nations Unies et sur la cartographie détaillée des parties prenantes, ce qui a permis de mobiliser du personnel possédant les compétences spécialisées nécessaires, tant à l'extérieur (par exemple, s'agissant de la problématique femmes-hommes, grâce à l'exécution conjointe d'activités avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), qu'en interne (par exemple au moyen de la création de postes P-3, dont les titulaires exercent des fonctions liées aux transferts de type monétaire, à l'assistance numérique ou aux filières).</p> <p>On mènera un processus d'adaptation structurelle, qui s'achèvera au deuxième trimestre de 2023, lorsque les besoins en effectifs et le montant des fonds disponibles pour faire face à la crise alimentaire mondiale apparaîtront plus clairement.</p>		Juin 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Échéance: mai 2023</p> <p>Recommandation 2: Positionnement stratégique dans le domaine de la protection sociale. Dans le prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait continuer à asseoir son positionnement stratégique dans le domaine de la protection sociale.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Dans le PSP pour 2023-2027, l'ambition exprimée est que la population kirghize constate une nette amélioration de son accès aux systèmes de protection sociale nationaux et à des moyens d'existence qui protègent et renforcent sa capacité de satisfaire ses besoins essentiels en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et autres besoins associés, et de gérer les risques et les chocs auxquels elle fait face.</p>		Bureau de pays (bureau régional, équipe de pays des Nations Unies et partenaires gouvernementaux)	Mai 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>2.1. Tenir compte des constatations issues de l'évaluation conjointe réalisée à l'aide de l'instrument de diagnostic de base et cofinancée par la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation internationale du Travail et le PAM, au moment de définir le positionnement du PAM dans le domaine de la protection sociale au regard de tous les effets directs stratégiques et en lien avec les autres organismes, dans le but d'élargir l'accès aux systèmes de protection sociale nationaux qui aident les populations à satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et d'autres besoins essentiels.</p> <p>Degré de priorité: élevé (octobre 2022)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional et représentants du Gouvernement chargés de la protection sociale et de l'adaptation aux changements climatiques)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>L'évaluation réalisée au moyen de l'instrument de diagnostic de base à l'initiative du Conseil de coordination des partenaires de développement, dirigée par le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail et la Banque mondiale, devrait être achevée en janvier 2023. En attendant, le PAM a déjà mobilisé le Fonds 2030 à l'appui de la promotion du "contrat social", et d'autres sources de financement à l'appui de la protection sociale numérique et des mesures de préparation, afin d'intensifier les interventions fondées sur l'utilisation du système de protection national. Le PAM met actuellement la dernière main à une feuille de route et à des stratégies de mise en œuvre concrètes pour le nouveau PSP.</p>		<p>Achevée en septembre 2022</p>
<p>2.2 Déterminer les moyens auxquels recourir dans le plan stratégique de pays pour contribuer au renforcement de la gestion et du fonctionnement des mécanismes de protection sociale publics existants (comme les travaux publics, le contrat social, les centres de développement des capacités et les activités de relèvement liées à la réduction des risques de catastrophe parrainées par le Ministère des situations d'urgence). Il pourrait s'agir</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Unité de la protection sociale au Siège et représentants du Gouvernement chargés de la protection sociale et de l'adaptation aux changements climatiques)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Dans l'optique du renforcement des systèmes nationaux de protection sociale, les activités menées au titre du nouveau PSP auront des retombées positives à divers niveaux (individus, communautés et systèmes), au titre de chaque effet direct; elles prendront la forme de mesures productives axées sur le développement social et de mesures de protection et d'adaptation, aux fins de l'instauration d'un dispositif de protection sociale réactif face aux chocs; de plus, les</p>		<p>Mai 2023</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>d'établir des liens entre les activités de sensibilisation à la nutrition et la réforme du programme d'enseignement en cours, d'élargir le soutien global dont bénéficient les familles vulnérables au moyen de programmes interdépendants ou de rattacher les activités aux possibilités d'emploi existantes par l'intermédiaire de services publics.</p> <p>Degré de priorité: moyen (mai 2023)</p>			<p>établissements scolaires seront valorisés en tant que plateformes contribuant à la réalisation de l'ODD 2 et à l'obtention d'autres avantages. En parallèle, ces activités préserveront le potentiel de transposition à une plus grande échelle de l'assistance d'urgence si le Gouvernement en fait la demande.</p> <p>Une stratégie de ciblage plus précise permettra de recourir davantage à des programmes interdépendants, ce qui tendra à améliorer l'efficacité des mécanismes de protection sociale existants. Une approche globale de la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui facilite la poursuite de l'harmonisation avec le système national sera élaborée.</p>		
<p>2.3. Contribuer aux discussions en cours sur l'établissement d'une feuille de route unique des Nations Unies dans le domaine de la protection sociale en élaborant un plan conjoint pluriannuel à long terme pour l'équipe de pays des Nations Unies avec pour objet d'appuyer la protection sociale nationale en donnant la priorité à l'élaboration de politiques et à l'appui technique.</p> <p>Degré de priorité: moyen (mai 2023)</p>	Bureau de pays (représentants de l'équipe de pays des Nations Unies chargés de la protection sociale)	La recommandation est acceptée.	L'évaluation menée grâce à l'instrument de diagnostic de base est en passe d'être achevée, à temps pour l'élaboration du plan de travail commun au titre du Plan-cadre de coopération. L'effet 1 du Plan-cadre repose sur un plan commun pluriannuel et de long terme pour l'équipe de pays des Nations Unies, visant à apporter un appui, pour ce qui est du système national de protection sociale, à l'élaboration de politiques et aux activités techniques dans des domaines prioritaires.		Mai 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Échéance: mai 2024</p> <p>Recommandation 3: Partenariats et collaboration au service de la durabilité et de l'augmentation de l'impact. Dans le prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait s'appuyer sur les bonnes pratiques existantes pour continuer à renforcer ses partenariats avec le Gouvernement, d'autres entités des Nations Unies et la société civile au service d'une meilleure complémentarité des programmes et de la durabilité.</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	<p>Dans le cadre du PSP pour 2023-2027, le PAM intensifiera sa collaboration avec le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies, la société civile, le secteur privé et d'autres partenaires de développement.</p> <p>Le bureau de pays a élaboré un plan d'action en matière de partenariats pour la mise en œuvre du PSP pour 2023-2027, qui décrit la nature systématique et stratégique de la collaboration du PAM avec ses partenaires et de son positionnement à cet égard, en ce qui concerne le Gouvernement, les autres entités des Nations Unies, les donateurs, les institutions financières internationales et la société civile.</p>	Bureau de pays (bureau régional et bureau du coordonnateur résident)	Mai 2024

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>3.1 <i>Gouvernement</i>: Afin de renforcer la durabilité des effets directs attendus du plan stratégique de pays, continuer de soutenir le Gouvernement et élaborer une stratégie de transition décrivant la manière dont le Gouvernement poursuivrait les activités du plan stratégique de pays après la période couverte par ce dernier, notamment la conduite du programme de repas scolaires par les écoles, les résultats en matière de développement communautaire et les activités de renforcement des capacités du pays.</p> <p>Degré de priorité: moyen (septembre 2023)</p>	Bureau de pays (représentants du Gouvernement chargés du développement et de la protection sociale)	<p>La recommandation est partiellement acceptée.</p> <p>La capacité du Gouvernement de pérenniser les programmes du PAM après le retrait de celui-ci dépend de plusieurs facteurs. Les théories du changement qui éclairent le nouveau PSP font espérer que les périodes de transition seront plus longues, en particulier dans le prolongement de la crise mondiale actuelle, qui risque de compromettre dans le domaine du développement les acquis de deux décennies contribuant à la réalisation de l'ODD 2.</p>	<p>Le PAM reconduira son approche opérationnelle consistant à œuvrer de concert avec le Gouvernement aux fins de la mise à l'essai de mesures novatrices, comme celles qui sont inspirées du concept de "contrat social", que le PAM a expérimenté puis appliqué progressivement en 2022 à l'échelle du pays à la faveur d'une dotation budgétaire nationale. Le PAM continuera aussi de transférer au Gouvernement les responsabilités associées à la gestion des actifs logistiques d'aval – comme les entrepôts et les contrats de transport négociés au titre de la création d'actifs communautaires axés sur l'assistance alimentaire et les activités de développement du capital humain – qui bénéficieront également, dans le cadre du nouveau PSP, d'une politique et d'une démarche axées sur le renforcement des systèmes informatiques. La stratégie actualisée de renforcement des capacités du pays (voir la recommandation 1) inclura des approches pragmatiques assurant, dans la mesure du possible, la pérennité des résultats obtenus, et garantissant que la population continue de tirer parti des avancées enregistrées grâce aux activités de renforcement des capacités du pays, menées de concert avec les partenaires de développement. Des efforts seront aussi déployés en vue de mesurer et de faire connaître, selon des modalités plus</p>		Septembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			appropriées, les résultats des activités de renforcement des capacités du pays menées (voir la recommandation 6).		
<p>3.2 <i>Équipe de pays des Nations Unies:</i> Continuer de renforcer les partenariats avec d'autres entités des Nations Unies qui possèdent des compétences complémentaires et recenser les éventuelles synergies entre programmes qui pourraient se poursuivre même en l'absence de financement en faveur des programmes conjoints. Par exemple, collaborer avec le Programme des Nations Unies pour le développement sur l'amélioration de la qualité des plans d'action communautaires au titre des effets directs stratégiques 2 et 3; travailler avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur les programmes agricoles visant à réduire les pertes après récolte; nouer un partenariat avec l'Organisation internationale du Travail pour établir des passerelles entre la formation aux activités génératrices de revenus et les possibilités d'emploi à long terme, en particulier dans les contextes périurbains.</p> <p>Degré de priorité: moyen (septembre 2023)</p>	Bureau de pays (bureau régional, Département des partenariats et de l'action de sensibilisation au Siège et représentants de l'équipe de pays des Nations Unies intervenant dans les domaines du développement et de la protection sociale)	La recommandation est acceptée.	Les activités qui seront menées au titre du PSP pour 2023-2027 s'inscriront dans un plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable qui décrit et promeut l'action conjointe à l'échelle du système des Nations Unies. Les programmes communs et coordonnés ne sont pas seulement le fait des partenaires des Nations Unies, mais procèdent aussi d'une participation active au Conseil de coordination des partenaires de développement. Le PAM est déterminé à choisir au sein du système des Nations Unies comme à l'extérieur, les partenaires les mieux placés pour renforcer les effets directs de son PSP.		Septembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>3.3 <i>Société civile</i>: Pendant toute la durée du prochain plan stratégique de pays, travailler à l'établissement de plateformes autonomes multipartites d'acteurs non étatiques, susceptibles de servir de mécanismes d'échange d'informations, de socialisation permanente et de mobilisation communautaire face aux nouveaux problèmes, en collaboration avec le Gouvernement. Cela pourrait comprendre la mise en place de plateformes à l'intention des prestataires de services du programme de repas scolaires ou l'élargissement du comité de coordination des projets pour y faire siéger davantage de représentants de la société civile ou de femmes.</p> <p>Degré de priorité: moyen (mai 2024)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, organisations de la société civile et organisations non gouvernementales actives dans les domaines du développement et de la protection sociale)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le PAM continuera d'œuvrer activement auprès de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé pour tirer parti des plateformes existantes (sur le modèle de sa participation au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 et des activités qu'il entreprend régulièrement dans le cadre du mouvement Renforcer la nutrition), en intensifiant son utilisation du portail des partenaires de l'Organisation des Nations Unies, y compris en actualisant les procédures opératoires normalisées qui gouvernent sa collaboration avec les partenaires coopérants et – c'est le plus important – en continuant de jouer un rôle d'intermédiaire entre le Gouvernement et les citoyens de la République kirghize afin de les mobiliser, en appliquant une approche axée sur l'être humain, qui permette à divers groupes de défense des droits, en particulier les groupes de personnes "laissées de côté", de participer de manière effective à la conception et à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions relatives aux programmes (voir l'annexe 1 du Plan-cadre de coopération, relative aux concepts stratégiques clés pour obtenir des résultats porteurs de transformations, en harmonie avec le programme de développement durable).</p>		<p>Mai 2024</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Échéance: décembre 2023</p> <p>Recommandation 4: Diversification des ressources. Dans le cadre du prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait encore s'efforcer de diversifier sa base de donateurs.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays accepte la recommandation et s'engage à poursuivre l'action qu'il mène en vue de diversifier sa base de donateurs, mais fait observer que cette action (y compris la modification de la terminologie) a été menée tout au long de l'exécution du PSP en cours.</p>	Le nouveau PSP a été conçu dans le souci de préserver la continuité et la diversification des sources de financement, sachant que la crise mondiale actuelle intensifiera encore la concurrence pour les ressources mobilisables, ce qui rendra nécessaires l'adoption de démarches plus originales et un meilleur ciblage des efforts déployés.	Bureau de pays (bureau régional et bureau du coordonnateur résident, Division des partenariats privés, Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds et Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources au Siège)	<p>Décembre 2023</p> <p>(l'action devant se poursuivre tout au long de l'exécution du nouveau PSP)</p>
<p>4.1 Entretenir des relations solides avec les donateurs de longue date en analysant leurs orientations et leurs plans stratégiques.</p> <p>Degré de priorité: moyen (décembre 2023)</p>	Bureau de pays (bureau régional, Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds et Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources au Siège)	La recommandation est acceptée.	Des moyens plus importants sont alloués aux relations avec les donateurs et un plan d'action en matière de partenariats a été établi en vue de garantir l'examen périodique de l'ensemble des orientations et des plans stratégiques des donateurs et l'actualisation régulière des informations à ce sujet. Dans le cadre du plan d'action en matière de partenariats, le bureau de pays accordera la priorité aux mesures nécessaires pour entretenir des relations solides avec les donateurs existants et s'emploiera à diversifier la base de donateurs. En outre, il œuvre aux côtés du Gouvernement		Décembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			pour obtenir qu'un appui ne soit pas seulement fourni au titre des besoins opérationnels du PAM, mais aussi au titre des besoins financiers du Gouvernement et des autres parties prenantes concernées. Il se concentre aussi sur les activités conjointes de mobilisation de fonds au titre du Plan-cadre de coopération, avec le concours de l'équipe de pays des Nations Unies.		
<p>4.2 Examiner systématiquement où et comment la terminologie et les concepts institutionnels du PAM peuvent inciter certains donateurs susceptibles de soutenir le PAM à ne pas le faire, et adapter les contenus en conséquence avant d'entrer en relation avec de nouveaux donateurs.</p> <p>Degré de priorité: moyen (décembre 2023)</p>	Bureau de pays (bureau régional, Division des partenariats privés et de la mobilisation de fonds, Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources et Unité des programmes relatifs au climat et à la réduction des risques de catastrophe)	La recommandation est acceptée.	L'établissement du nouveau PSP a requis la mise au point de nouveaux supports de diffusion et de communication, ainsi que de stratégies de communication, mieux ciblées et plus orientées vers les activités axées sur le développement. En outre, le bureau de pays continue de communiquer les informations relatives au positionnement du PAM dans le pays aux services d'appui du bureau régional et du Siège chargés de la communication avec les donateurs. De nouveaux indicateurs institutionnels ont été mis au point pour remédier à la communication insuffisante des résultats, signalée et traitée par le bureau de pays dans le cadre de son examen à mi-parcours du PSP pour 2018-2022.		Décembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé Échéance: avril 2023 Recommandation 5: Couverture et ciblage. Dans le prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait continuer à affiner et à réévaluer la couverture et le ciblage de ses activités pour être mieux à même de venir en aide aux groupes extrêmement vulnérables ou aux nouveaux groupes de bénéficiaires potentiels visés par ses programmes d'assistance directe et ses interventions de renforcement des capacités du pays.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>En développant ses programmes d'assistance aux zones urbaines et périurbaines, notamment dans le cadre du PSP en cours d'exécution, le PAM est en mesure de venir en aide à davantage de bénéficiaires. En tant qu'organisme chef de file pour ce qui est de l'analyse des enjeux associés au principe consistant à "ne laisser personne de côté", l'appui du PAM est requis par le Gouvernement – en particulier pour les programmes en cours qui sont axés sur le marché du travail et</p>	<p>Dans le nouveau PSP, le bureau de pays a affiné et réévalué la couverture et le ciblage des programmes, pour venir plus efficacement en aide aux groupes extrêmement vulnérables qui étaient précédemment exclus, ainsi qu'à de nouveaux groupes bénéficiaires potentiels (par exemple en incluant des options de transferts non assortis de conditions à l'intention de ces groupes). Conformément aux recommandations 1 et 2 et sur la base de l'évaluation réalisée au moyen de l'instrument de diagnostic de base et d'autres évaluations, le PAM met actuellement la dernière main à une stratégie détaillée en matière de ciblage, qui contribuera aussi à éclairer ses conseils sur l'élaboration des politiques et à appuyer les dispositifs de renforcement des systèmes, en lien avec le système de protection sociale national, et facilitera la transposition à plus grande échelle, horizontalement et verticalement¹, des mesures de protection sociale nationales, en coordination avec les partenaires déterminés à poursuivre les objectifs définis dans le Plan-cadre de coopération.</p>	Bureau de pays (bureau du coordonnateur résident et bureau régional)	Avril 2023

¹ Par développement selon un axe "vertical", on entend la prolongation de la durée de l'assistance en faveur des bénéficiaires existants; par développement selon un axe "horizontal", on entend l'inclusion de nouveaux bénéficiaires ou de nouvelles communautés.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
		<p>pour le contrat social, notamment dans le cadre d'une expérimentation fructueuse – car cela encourage un changement d'état d'esprit qui facilite la transition vers l'élimination de la pauvreté, donnant au Gouvernement les moyens de venir en aide aux groupes les plus vulnérables grâce à des programmes de protection sociale qui donnent lieu à des versements d'un montant adéquat, en dépit de la contraction de la marge de manœuvre budgétaire. Les recommandations sont très spécifiques et inspirées du précédent PSP, mais le nouveau PSP, fondé sur le Plan-cadre de</p>			

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
		coopération, permet au PAM de concrétiser les idées formulées dans les recommandations issues de l'évaluation.			
<p>5.1 <i>Groupes extrêmement vulnérables</i>: Prévoir des options de transferts de ressources non assortis de conditions dans les projets au titre de l'ensemble de mesures d'appui mises en œuvre par le PAM, conformément aux transferts monétaires des systèmes publics d'aide sociale.</p> <p>Degré de priorité: élevé (octobre 2022)</p>	Bureau de pays (bureau régional, Unité des programmes relatifs au climat et à la réduction des risques de catastrophe et Division de la recherche, de l'analyse et du suivi au Siège)	La recommandation est acceptée.	Une nouvelle activité 1, dans le PSP, rend possible l'utilisation de transferts non assortis de conditions au bénéfice de ménages vulnérables qui ne sont pas dotés d'une capacité productive, ainsi que la poursuite d'activités comme celles qui consistent à apporter un appui aux institutions sociales accueillant des patients hospitalisés.		Achevée en octobre 2022

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>5.2 <i>Groupes extrêmement vulnérables:</i> Appuyer la formulation d'une stratégie interinstitutions permettant d'offrir un appui systémique, global et complémentaire dans le cadre d'interventions multiples destinées aux ménages vulnérables ciblés.</p> <p>Degré de priorité: moyen (avril 2023)</p>	Bureau de pays (organismes de l'équipe de pays des Nations Unies assurant des activités de protection sociale)	La recommandation est acceptée.	À la faveur des plans de travail conjoints en cours d'élaboration au titre du Plan-cadre de coopération, et en tirant parti de l'actualisation régulière de l'analyse commune de pays (dont le PAM est l'organisme chef de file pour ce qui est de l'analyse axée sur le principe consistant à ne laisser personne de côté ²) et d'autres évaluations, des activités conjointes et coordonnées seront définies, notamment à l'intention des groupes vulnérables mis en lumière dans l'évaluation, une attention particulière étant accordée aux répercussions de la crise mondiale sur la République kirghize.		Avril 2023

² Les groupes socioéconomiques susceptibles d'être "laissés de côté" dont la liste figure dans le Plan-cadre de coopération pour la République kirghize sont les suivants:

- Les ménages ruraux pauvres dont le taux de dépendance est élevé;
- Les femmes rurales et les ménages démunis dirigés par une femme;
- Les enfants, les adolescents et les jeunes;
- Les ménages urbains et périurbains démunis;
- Les migrants de retour dans leur pays ou internes, les travailleurs migrants et les ménages qui dépendent d'envois de fonds;
- Les travailleurs du secteur informel; et
- Les réfugiés, demandeurs d'asile et personnes apatrides.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>5.3 <i>Groupes vulnérables périurbains:</i> S'appuyer sur l'assistance en faveur du relèvement rapide pour ajouter un effet direct stratégique relatif au développement à l'intention des populations périurbaines et nouer de nouveaux partenariats pour relier les interventions aux offres d'emplois municipales.</p> <p>Degré de priorité: élevé (octobre 2022)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, Unité chargée du renforcement des capacités des pays et Unité chargée de la protection sociale au Siège)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Tout au long de 2022, il sera procédé à des évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l'échelle nationale, dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, afin de recenser les différences en matière de besoins et d'éclairer la formulation de recommandations concernant les approches du ciblage et des programmes à privilégier dans telle ou telle zone. La stratégie en matière de ciblage adoptée dans le nouveau PSP sera élaborée sur la base de ces constatations.</p>		<p>Conformément à l'échéance fixée pour la recommandation subsidiaire 5.2 ci-dessus, le bureau de pays prévoit d'achever la mise en œuvre de cette recommandation en avril 2023 plutôt qu'en octobre 2022, échéance initialement proposée.</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Échéance: septembre 2023</p> <p>Recommandation 6: Base de données factuelles sur les résultats en matière de développement. Dans le prochain plan stratégique de pays, le PAM devrait davantage investir dans la production de données factuelles, soit par l'intermédiaire d'études effectuées sous sa direction soit en aidant le Gouvernement à suivre les contributions à long terme à l'obtention de résultats en matière de développement, renforcer la gestion des projets et étayer l'élaboration des politiques.</p>	Bureau de pays	La recommandation est acceptée.	Dans le cadre du nouveau PSP, le bureau de pays intensifiera les activités de recherche, d'analyse, de suivi et d'évaluation, en interne et à l'appui des systèmes nationaux, afin de répondre aux besoins du Gouvernement en matière d'éléments factuels. Le PAM harmonisera ses méthodes de mesure avec l'approche intégrée privilégiée par l'équipe de pays des Nations Unies, pour améliorer les évaluations de l'impact aux fins du suivi des accomplissements intéressant les ODD, et il incorporera cette approche dans les systèmes nationaux pris en compte dans le Plan-cadre de coopération pour 2023-2027.	Bureau de pays (bureau du coordonnateur résident et bureau régional)	Septembre 2023
<p>6.1 Au titre des activités relatives au programme de repas scolaires, sensibiliser le Gouvernement et aider celui-ci à mesurer les résultats à long terme de ce programme dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité alimentaire. Appuyer l'intégration dans les systèmes publics des outils du PAM pour l'évaluation de la performance des écoles et procéder à l'évaluation de toutes les écoles qui mettent en œuvre le programme de repas scolaires depuis 2013 afin de déterminer leur aptitude à poursuivre le programme une fois que le soutien du PAM aura pris fin.</p> <p>Degré de priorité: moyen (septembre 2023)</p>	Bureau de pays (bureau régional, Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Division des programmes en milieu scolaire et Division de la planification et de la performance institutionnelles au Siège, et représentants du Gouvernement en lien avec le programme de repas scolaires)	La recommandation est acceptée.	Le PAM apportera son appui au Gouvernement afin que celui-ci puisse mesurer les effets à long terme du programme de repas scolaires, au moyen d'évaluations conjointes de la nutrition et de l'éducation. Grâce au suivi de la performance de l'ensemble des établissements scolaires appuyés par le PAM, des données illustrant les progrès réalisés et la durabilité des résultats obtenus seront recueillies.		Septembre 2023

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>6.2 Au titre des activités liées aux moyens d'existence et à la résilience, aider le Gouvernement à entreprendre, ou réaliser directement, des études visant à suivre les effets à long terme des projets d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et d'assistance alimentaire pour la formation sur les bénéficiaires y ayant participé, autrement dit leurs effets après la clôture des projets.</p> <p>Degré de priorité: moyen (septembre 2023)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Division des programmes – action humanitaire et développement et Division de la planification et de la performance institutionnelles au Siège, et représentants du Gouvernement en lien avec l'assistance alimentaire pour la création d'actifs ou pour la formation)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Il sera possible d'analyser les activités de création d'actifs et de renforcement du capital humain qui seront entreprises au titre des effets directs 1 et 2 du nouveau PSP grâce à de nouveaux outils de mesure définis pour les effets directs, qui permettront de déterminer les retombées de long terme des projets d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ou pour la formation sur les bénéficiaires.</p>		<p>Septembre 2023</p>
<p>6.3 Au titre des activités liées aux moyens d'existence et à la résilience, envisager de réintroduire l'indicateur "Score relatif aux avoirs des communautés" dans le cadre logique du prochain plan stratégique de pays et appuyer les mécanismes publics permettant de mesurer la qualité et la solidité des infrastructures communautaires dans le temps et d'évaluer les contributions à long terme et la durabilité des interventions soutenues par le PAM et leurs effets à long terme sur les communautés.</p> <p>Degré de priorité: élevé (décembre 2022)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Division de la recherche, de l'analyse et du suivi et Division des programmes – action humanitaire et développement au Siège)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>D'autres indicateurs pertinents permettant d'évaluer le fonctionnement des actifs communautaires, les avantages qu'ils apportent et leur durabilité seront testés en vue de leur adoption.</p>		<p>Conformément à l'échéance fixée pour la recommandation subsidiaire 6.2 ci-dessus, le bureau de pays prévoit d'achever la mise en œuvre de cette recommandation en septembre 2023 plutôt qu'en décembre 2022, échéance initialement proposée.</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>6.4 Au titre des activités liées aux moyens d'existence et à la résilience, appuyer les mécanismes publics permettant de déterminer les types de projets à mettre en œuvre conjointement à l'échelle du district pour optimiser encore davantage les résultats en matière de développement communautaire.</p> <p>Degré de priorité: moyen (septembre 2023)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional et Division de la recherche, de l'analyse et du suivi au Siège)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Le processus de sélection et d'examen des projets sera amélioré de telle sorte que la mobilisation des communautés se fasse en toute transparence. Les activités préparatoires au transfert de la responsabilité des approches et des outils de suivi et d'évaluation au Gouvernement seront intensifiées.</p>		<p>Septembre 2023</p>
<p>6.5 S'agissant des interventions relatives au renforcement des capacités du pays, envisager d'élaborer d'autres indicateurs de produit et d'effet direct dans ce domaine en plus des indicateurs existants du Cadre de résultats institutionnels pour être à même de rendre compte de l'ensemble des interventions menées par le PAM dans le domaine du renforcement des capacités du pays et de mesurer les progrès de façon plus exhaustive et avec plus d'exactitude.</p> <p>Degré de priorité: élevé (décembre 2022)</p>	<p>Bureau de pays (bureau régional, Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, Division de la planification et de la performance institutionnelles et Unité chargée du renforcement des capacités des pays au Siège)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>Dans le sillage de l'actualisation de la stratégie du bureau de pays en matière de renforcement des capacités du pays, du plan en matière de collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et du plan de travail conjoint établi dans l'optique du Plan-cadre de coopération, le PAM réfléchira aux possibilités de mesurer plus précisément les résultats obtenus, avec les partenaires compétents, afin de donner au Gouvernement les moyens d'atteindre les cibles associées aux ODD. L'examen des progrès réalisés au titre des ODD pertinents et les actualisations annuelles de l'analyse commune de pays éclaireront l'élaboration des activités relatives aux politiques et au renforcement des capacités du pays entreprises par les partenaires, et feront apparaître les résultats obtenus. Le PAM s'emploiera à rendre compte des activités</p>		<p>Compte tenu du délai fixé pour les recommandations subsidiaires 6.2 à 6.4 ci-dessus, le bureau de pays prévoit d'achever la mise en œuvre de cette recommandation en septembre 2023 plutôt qu'en décembre 2022, échéance initialement proposée.</p>

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PLAN STRATÉGIQUE
POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2018-2022)**

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations principales et subsidiaires (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			menées au titre du renforcement des capacités du pays de manière plus visible et plus systématique, en s'appuyant sur le suivi des principaux objectifs d'étape définis pour les secteurs de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale.		